



ACT-INCLUSIVE – Acteurs du changement vers une éducation inclusive
Accord de subvention n° 101090038 — ACT-INCLUSIVE — ERASMUS-EDU-2022-PCOOP-ENGO



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2

Sur les bonnes pratiques



Co-funded by
the European Union

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues responsables [Numéro de projet : 2022-PCOOP-ENGO-101090038].

ACT-INCLUSIVE : Acteurs du changement vers une éducation inclusive
[Convention de subvention n° 101090038 — ACT-INCLUSIVE — ERASMUS-EDU-2022-PCOOP-ENGO]

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2 – Sur les bonnes pratiques

Contact: Laure-Anne Denouel, Chargée de mission Europe et International, LADAPT
21-23 rue des Ardennes, 75019, Paris France.
Paris, le 23/10/2024

ACT-INCLUSIVE – Promouvoir l'éducation inclusive grâce à des pratiques innovantes

Le projet ACT-INCLUSIVE, dans le cadre du programme Erasmus+, est fier d'annoncer la publication de son recueil complet de bonnes pratiques visant à promouvoir l'inclusion dans les écoles par le biais d'activités d'éducation non formelle. Cette initiative, financée par la Commission européenne, souligne notre engagement à favoriser un environnement éducatif plus inclusif pour les élèves ayant des besoins divers. Le recueil est disponible sur le site [du projet](#).

Introduction à ACT-INCLUSIVE

ACT-INCLUSIVE signifie « Acteurs du changement vers une éducation inclusive » et fonctionne dans le cadre de l'accord de subvention n°101090038. Notre mission est d'améliorer l'inclusivité des pratiques éducatives en intégrant des activités éducatives non formelles innovantes adaptées aux besoins des élèves handicapés. Cette collection est une étape importante dans nos efforts continus pour créer un environnement d'apprentissage plus inclusif et plus adapté.

Objectifs et impact

L'objectif principal de cette collection est de fournir aux éducateurs, aux décideurs politiques et à d'autres acteurs des exemples pratiques et des méthodologies qui se sont avérées efficaces pour promouvoir l'inclusion. En mettant en œuvre ces pratiques, les écoles peuvent mieux soutenir les élèves ayant des besoins divers, favorisant ainsi un environnement où chaque élève a la possibilité de réussir.

Les points forts de la collection de bonnes pratiques

1. **Projet « H@z Tic »:** Cette initiative se concentre sur l'alphabétisation numérique des élèves atteints du syndrome de Down, en utilisant des tablettes PC pour faciliter l'apprentissage et l'intégration en classe. Le projet met l'accent sur l'importance de l'implication des familles et de la coordination entre les établissements d'enseignement et les associations pour soutenir le développement des élèves.
2. **Projet VIDA:** Destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle ou un handicap de développement, ce projet offre une formation complète sur leurs droits, leur autodétermination et leur accessibilité cognitive. Le projet est essentiel pour garantir que ces élèves puissent jouir d'une pleine citoyenneté et d'une participation active à la société.



3. **Danses partagées - Danses partagées:** Cette initiative culturelle implique des étudiants de différents niveaux d'enseignement dans des ateliers et des spectacles de danse. Elle vise à créer un sentiment d'appartenance à la communauté et à sensibiliser aux différentes formes de handicap par le biais de pratiques artistiques inclusives.
4. **Atelier sensoriel:** Axé sur l'amélioration de la compréhension des étudiants en matière de déficiences sensorielles, cet atelier engage les participants dans des activités qui simulent les défis auxquels sont confrontées les personnes ayant des déficiences du toucher, de l'odorat et de la fonction des membres supérieurs.
5. **Concept d'équipes inclusives:** Ce concept favorise la formation d'équipes multiprofessionnelles pour accompagner les élèves en difficulté d'apprentissage. Il met l'accent sur la collaboration entre les éducateurs, les psychologues et les autres professionnels pour créer une pratique éducative plus efficace et plus inclusive.

A venir

ACT-INCLUSIVE continuera d'élargir son répertoire de bonnes pratiques et d'encourager l'adoption de ces méthodologies dans les écoles en Europe. Nos prochaines étapes comprennent l'organisation d'ateliers, de sessions de formation et de conférences pour diffuser largement ces pratiques et soutenir leur mise en œuvre au niveau local.

En savoir plus sur ACT-INCLUSIVE

ACT-INCLUSIVE se consacre à favoriser le changement vers une éducation inclusive en s'appuyant sur des stratégies d'éducation non formelle. Nous travaillons en étroite collaboration avec les écoles, les familles et les communautés pour garantir que chaque élève, quelles que soient ses capacités, reçoive le soutien et les ressources dont il a besoin pour s'épanouir.

Plus d'informations

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre [site web](#) et/ou suivez-nous sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables. Code du projet: ERASMUS-EDU-2022-PCOOP-ENGO-101090038